

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

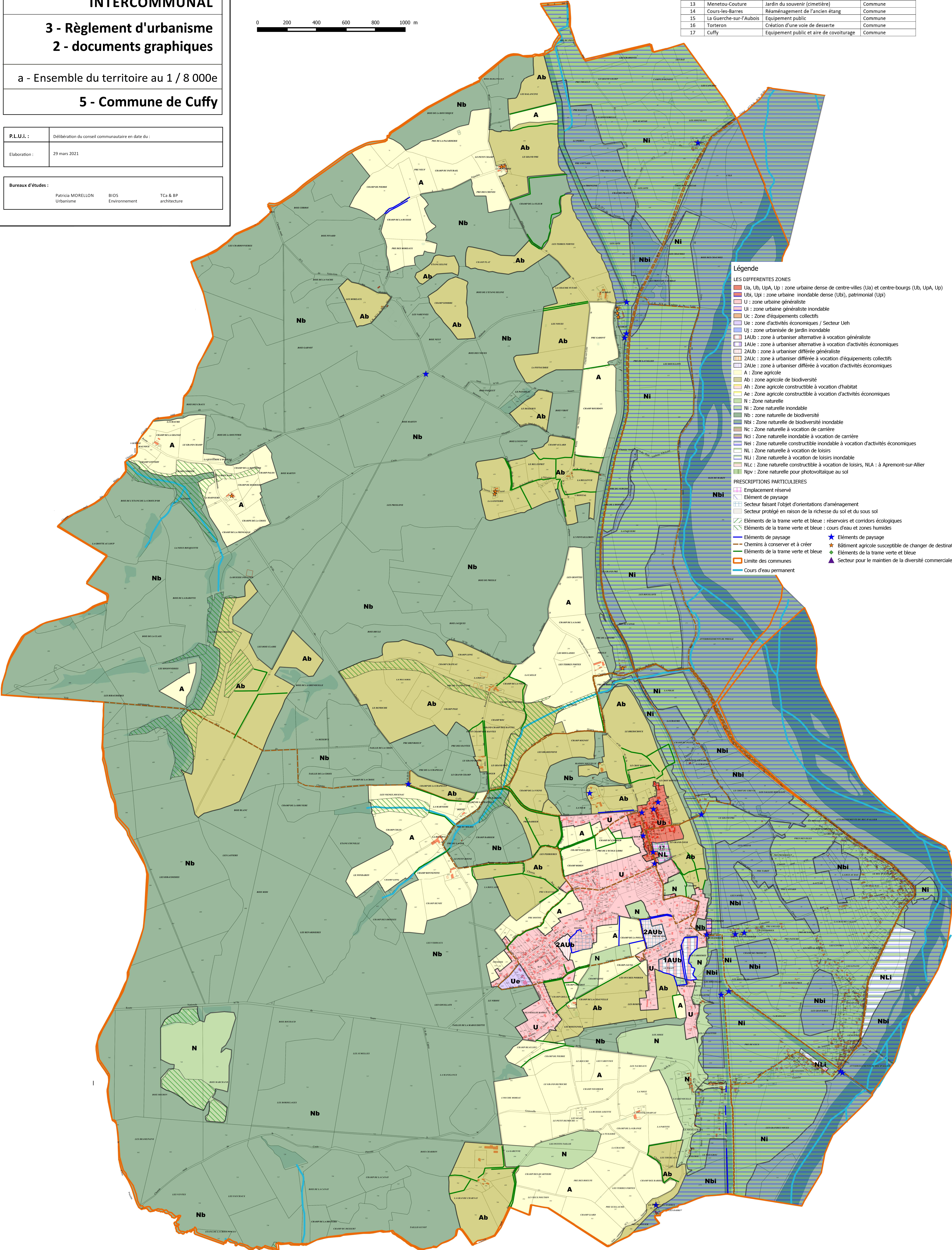
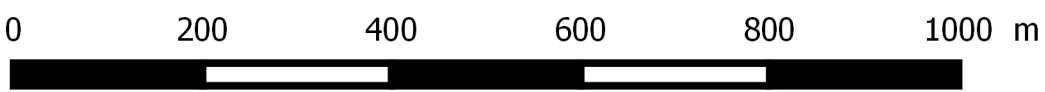
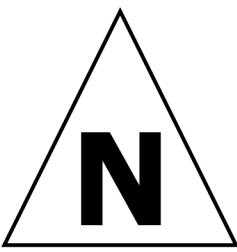
3 - Règlement d'urbanisme
2 - documents graphiques

a - Ensemble du territoire au 1 / 8 000e

5 - Commune de Cuffy

P.L.U.I. :	Délibération du conseil communautaire en date du :
Elaboration :	29 mars 2021

Bureaux d'études :		
Patricia MORELLON Urbanisme	BIGOS Environnement	TCS & BP architecture



Numéro	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chautay	Parc	Commune
3	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Barres	Extension du cimetière et parking	Commune
6	La Guerche-sur-l'Aubois	Équipement public	Commune
7	La Guerche-sur-l'Aubois	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-l'Aubois	Voie de desserte de la zone AU	Commune
9	Jouet-sur-l'Aubois	Accès à la zone d'activités	Commune / CCPBELVA
10	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Menetou-Couture	Jardin du souvenir (cimetière)	Commune
14	Cours-les-Barres	Réaménagement de l'ancien étang	Commune
15	La Guerche-sur-l'Aubois	Équipement public	Commune
16	Torteron	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cuffy	Équipement public et aire de covoiturage	Commune

Légende

LES DIFFERENTES ZONES

- Ua, Ub, UpA, Up : zone urbaine dense de centre-villes (Ua) et centre-bourgs (Ub, UpA, Up)
- Ubi, Upi : zone urbaine inondable dense (Ubi), patrimonial (Upi)
- U : zone urbaine généraliste
- Ui : zone urbaine généraliste inondable
- Uc : Zone d'équipements collectifs
- Ue : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
- Uj : zone urbanisée de jardin inondable
- 1AUB : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
- 1AUE : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
- 2AUB : zone à urbaniser différée généraliste
- 2AUC : zone à urbaniser différée à vocation d'équipements collectifs
- 2AUE : zone à urbaniser différée à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ab : zone agricole de biodiversité
- Ah : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
- Ae : Zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle inondable
- Nb : zone naturelle de biodiversité
- Nbi : Zone naturelle de biodiversité inondable
- Nc : Zone naturelle à vocation de carrière
- Ndi : Zone naturelle inondable à vocation de carrière
- Nli : Zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- NLi : Zone naturelle à vocation de loisirs inondable
- NLa : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
- Np : Zone naturelle pour photovoltaïque au sol

PREScriptions PARTICULIERES

- Emplacement réservé
- Élément de paysage
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
- Éléments de la trame verte et bleue : réservoirs et corridors écologiques
- Éléments de la trame verte et bleue : cours d'eau et zones humides
- Éléments de paysage
- Chemin à conserver et à créer
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Éléments de la trame verte et bleue
- Secteur pour le maintien de la diversité commerciale
- Limite des communes
- Cours d'eau permanent